



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze décembre à vingt heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES VALERO - KAZIMIERCZAK - MM AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRANCES (Suppléante) - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BOUTIE - CARAYON (Suppléant) - CRIQUET - CURETTI - GARDELLE - GAYRAUD - LENCOU - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2021/134

Objet : EHPAD Résidence La Grèze : Décision modificative n°2 – augmentation de crédits

Vu la décision modificative du forfait soins 2021 de l'Agence Régionale de Santé,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°2 sur l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) de l'EHPAD La Grèze 2021 prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation des crédits			
	Dépenses		Recettes	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Maintenance informatique	61561	3.000,00 €		
Autres charges exceptionnelles	678	2.000,00 €		
Autres charges de gestion courante	6588	6.000,00 €		
Protections	606261	4.000,00 €		
Entretien de bâtiments	61521	11.614,37 €		
EHPAD – héberg. perm résidents affiliés			735111	26.614,37 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 16 décembre 2021.



Le Président,
Thierry BARDOU

